NOTICE D‘UTILISATION

vélo électrique Adore Cologne

Schalow & Kroh GmbH
In der Fleute 72-74
42389 Wuppertal

Tel.: 08 05 0800 09 (appel gratuit)
Fax: +49 / (0)202 / 608 49 04

E-Mail: service@ks-cycling.com

Version 2019 / Notice d‘utilisation 2019

Nous tenons tout d'abord à vous remercier d'avoir choisi un vélo Adore.

Avant les premiers coups de pédales, il est nécessaire de procéder au montage soigneux de votre vélo. Avant de commencer, lisez les différentes étapes de montage.

IMPORTANT: Cette notice de montage ne constitue pas un manuel complet d'utilisation, d'entretien, de réparation et de maintenance de votre vélo. Pour toutes questions relatives au service, à l'entretien et aux réparations, veuillez contacter :

Schalow & Kroh GmbH
In der Fleute 72-74
D - 42389 Wuppertal
Allemagne
E-Mail: service@ks-cycling.com

Montage, inspection et réparation

Veuillez conserver le carton d'emballage du vélo pendant la période de rétractation, soit 14 jours après la réception du colis.
Avant de commencer, lisez les différentes étapes de montage.
Si vous n'êtes pas sûr d'être en mesure d'effectuer le montage, ou si vous ne possédez pas les outils appropriés, nous vous conseillons vivement de confier le montage à un spécialiste, par exemple le vendeur de cycles le plus proche.

Le spécialiste choisi devra effectuer un montage final complet.

Si vous souhaitez réaliser vous-même le montage final de votre vélo, vous devez impérativement : vérifier les serrages de toutes les vis, monter les pédales, monter la roue avant, la selle, la tige de selle, etc., vérifier les serrages des manivelles, centrer les roues, vérifier l'éclairage, vérifier et régler si nécessaire tous les roulements, régler et vérifier le système de freinage, régler le ou les dérailleurs.

Un vélo neuf doit être rôdé, c'est pourquoi il faudra vérifier les réglages effectués sur le vélo neuf après 100 à 200 km ou après 3 mois : vérification et éventuellement serrage de toutes les vis, des manivelles et des pédales, centrage des roues, vérification de l'éclairage, des roulements, des freins et des vitesses.

Dès que quelque chose vous semble inhabituel sur le vélo ou si vous remarquez une anomalie, cessez d'utiliser le vélo afin de ne pas aggraver le problème. Contactez rapidement le SAV.
Ne cherchez pas un magasin de cycles par vous-même afin de faire réparer le vélo. En effet, les sommes engagées sans accord avec le SAV ne peuvent pas être pris en charge.

Les réglages définitifs pourront être réalisés uniquement lorsque toutes les pièces auront bien pris leur place durant le rodage.
Pendant cette période, veillez à rouler prudemment et à être attentif à l'évolution des pièces (câbles de transmission, freins, vis, pédales, manivelles, rayons, roulements).
Même lorsque le vélo fonctionne sans problème, il doit être entretenu à intervalles réguliers.
Tous les composants mécaniques et électriques doivent régulièrement être vérifiés afin d'assurer leur bon fonctionnement de manière durable.

Les réparations doivent UNIQUEMENT être réalisées par une personne compétente !

Il est de votre responsabilité de vous assurer que le vélo est monté correctement et de manière sûre.
Après environ 150 km, une inspection doit être réalisée par un professionnel.
Une inspection annuelle est fortement recommandée ou immédiate dès l'apparition d'anomalies.

Utilisation

Le vélo à assistance électrique (VAE) est prévu pour être utilisé sur des routes, du gravier léger, des chemins forestiers aménagés. Le VAE est prévu pour des personnes adultes mesurant jusqu'à 1,90m. Il est déconseillé de laisser des enfants ou de jeunes gens jusqu'à 16 ans utiliser le vélo.
Poids maximum autorisé : 150 kg

Conseils de sécurité

Les points suivants doivent être contrôlés à intervalles réguliers :

1. Les roues doivent toujours être bien fixées au cadre et à la fourche.

2. Les roulements des moyeux doivent être bien en place afin d'éviter tout jeu latéral et une usure prématurée.

3. Les freins doivent fonctionner à 100 %.

4. La potence ne doit pas avoir le moindre jeu. Actionnez le frein avant et bougez le vélo d'avant en arrière. S'il y a du jeu, vous le sentirez au niveau du guidon.

5. Les pneus ne doivent pas être abîmés et doivent avoir le bon niveau de pression. Les informations à ce sujet se trouvent sur le flanc du pneu.

6. Le dérailleur doit être correctement réglé. Vérifiez impérativement le bon réglage des vis de butée H et L. Si le dérailleur arrière vient à être endommagé à cause d'un mauvais réglage, la garantie ne pourra pas être utilisée.

7. Les pédales et manivelles du pédalier doivent être bien serrées.

8. Tous les écrous et les vis doivent être bien serrés.

9. Votre position de conduite doit être appropriée.

Modifications

Aucune modification ne doit être apportée sur le vélo. Les modifications peuvent entrainer un accident et un dommage aux personnes.

Conseils de sécurité sur la route et d'entretien

1. Pour votre propre sécurité, portez toujours un casque.

2. Choisissez toujours une vitesse vous évitant de dépasser 70 tours de pédale / minute (et contrôlez votre pouls).

3. Ne portez pas de vêtements susceptibles de se coincer dans les roues ou les plateaux.

4. Regardez loin devant vous.

5. Respectez en toutes circonstances le code de la route.

6. Si possible, utilisez les pistes cyclables.

7. Avant de tourner, jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier la circulation, et indiquez votre direction d'un signe de la main.

8. Indiquez toujours clairement vos intentions aux autres usagers de la route.

9. Soyez toujours attentifs à l'éventuelle ouverture de portières de voitures garées et aux véhicules pouvant surgir brusquement sur votre route.

10. Faîtes attention aux nids de poule, rigoles et rails de tramway.

11. Ne prenez jamais de passager avec vous.

12. Ne vous laissez jamais tirer par un véhicule.

13. Ne roulez jamais côte à côte mais l'un derrière l'autre

14. Ne roulez pas trop près d'autres véhicules (vélos y compris)

15. N'accrochez jamais de sacs ou autre au guidon. Cela pourrait vous déséquilibrer.

Conseils de circulation

Roulez prudemment par temps de pluie ou de neige. Une pellicule de graisse se forme lorsque la jante est mouillée, ce qui peut doubler la distance et l'effort de freinage.

L'adhérence des pneus est quant à elle diminuée. Si vous conduisez de nuit, assurez-vous que votre vélo est équipé de catadioptres à l'avant (blanc), à l'arrière (rouge), sur les rayons et les pédales (jaune), ainsi que d'un système d'éclairage (phare avant, phare arrière et dynamo).

Recommandations pour éviter les vols

Gardez toujours un œil sur votre vélo s'il n'est pas attaché.

Utilisez un antivol solide, comme une grosse chaîne, et attachez votre vélo à un objet fixe (arbre, poteau, garage à vélo etc.).
Enlevez toutes les pièces facilement démontables (selle, tige de selle, compteur, etc.) et faites passer l'antivol par le cadre, la roue avant et la roue arrière.

La plupart des vélos ont un numéro de cadre, qui se trouve généralement sous le pédalier, sur la tige de selle, la tige de direction ou sur la base arrière. L'idéal est de noter le numéro de cadre sur la facture. Vous pouvez également l'enregistrer au commissariat de police ou le personnaliser grâce à un signe distinctif.

Conseils pour le stockage du vélo

Rangez la batterie / le vélo dans un endroit si possible sec et bien aéré.
Protégez la batterie / le vélo contre l'humidité et l'eau.
Lors de mauvaises conditions météorologiques, il est conseillé, par exemple de retirer la batterie du VAE et de la stocker à l'abri du mauvais temps.

La batterie peut supporter des températures allant de -10 °C à +60 °C. Cependant, pour une utilisation à long terme, il est fortement conseillé de stocker la batterie à une température d'environ 20°C.
Veillez à ne pas dépasser la température maximale conseillée.
Par exemple, en été, ne laissez pas la batterie dans votre voiture et évitez de l'entreposer directement aux rayons de soleil.
Il est conseillé d'enlever la batterie du vélo lorsque celui-ci n'est pas utilisé.

Entretien

Assurez-vous que la batterie soit toujours propre. Nettoyez-la si nécessaire avec un torchon humide.
La batterie comme le VAE ne doivent pas être plongés dans l'eau ni nettoyer avec un jet d'eau.

NETTOYAGE

Pour que votre vélo fonctionne parfaitement, les pièces mobiles ne doivent pas être encrassées. Utilisez un produit spécial, disponible dans le commerce, pour nettoyer les pièces vernies et les pièces en chrome et aluminium. Après avoir été nettoyées, les pièces chromées doivent être enduites. Utilisez de préférence un spray lubrifiant et un chiffon doux. Cela les empêchera de rouiller et facilitera le prochain nettoyage.
Pour le nettoyage des plateaux, des dérailleurs avant et arrière et de la chaîne, une vieille brosse à dents est tout à fait adaptée.
N'utilisez en aucun cas un nettoyeur à haute pression.

GRAISSAGE

Assurez-vous que le vélo soit toujours bien graissé.
Le graissage des roulements à billes demande des outils et des connaissances spécifiques, c'est pourquoi il est préférable de le faire faire par un spécialiste. Les roulements à bille doivent être graissés une fois par an au minimum.

Attention: n'utilisez pas de graisses ou des huiles susceptibles de résinifier ou de retenir des impuretés, de la poussière ou du sable. Utilisez par exemple de la graisse de silicone.
Attention: il ne doit pas y avoir ni huile ni graisse sur les jantes, les plaquettes de frein et les pneus.

ENTRETIEN DE LA CHAÎNE

La chaîne doit toujours être graissée.
Si la chaîne ne tourne pas de manière régulière, il se peut qu'un maillon soit coincé. Prenez la chaîne à deux mains, de manière à ce que le maillon se situe entre vos mains, puis faites tourner la chaîne dans le sens inverse de la rotation jusqu'à ce que le maillon se décoince.

ROUILLE

La rouille est une réaction chimique et n'a rien à voir avoir une mauvaise qualité du vélo. La rouille peut être évitée si le vélo est correctement entretenu. Pulvérisez une fois par an votre vélo avec de la cire à vélo. Veillez à sécher correctement le vélo lorsqu'il est mouillé. N'entreposez jamais un vélo humide dans une cave ou un garage.
Si la rouille fait son apparition, nettoyez immédiatement la partie concernée. Nous vous rappelons que les dommages occasionnés par la rouille, provoqués par un manque de soins, ne sont pas couverts par la garantie.

Si la batterie ne fonctionne plus, merci de contacter rapidement notre SAV :

service@ks-cycling.com

Transport

Les batteries sont soumises à la loi sur les matières dangereuses. Les batteries et VAE non détériorés peuvent être transportés par des particuliers sur les routes sans conditions particulières.
Cependant tout transport réalisé par un professionnel ou un tiers (ex: transport aérien, transitaire) est soumis à des règles particulières d'emballage et d'étiquetage (ex : règlement de l'ADR).

Si besoin, un expert des matières dangereuses peut intervenir lors de la préparation de la pièce à envoyer. Veuillez nous contacter pour que nous prenions contact avec la personne concernée.

Envoyer les batteries par courrier uniquement lorsque le boîtier n'est pas endommagé.
Coller les contacts ouverts et emballer la batterie dans le carton de manière à ce qu'elle ne bouge pas.
Indiquez au transporteur qu'il s'agit d'une marchandise dangereuse. Veillez également à respecter les autres réglementations nationales.

Le VAE pèse environ 23kg. Veuillez prendre en compte ce poids lors de tout transport sur un porte vélo.

Accidents et problèmes, vibrations, dégradations, pièces de rechange

Si vous rencontrez des problèmes électriques avec votre VAE, merci de contacter immédiatement notre SAV: service@ks-cycling.com

Pour tous problèmes dus à un accident, n'essayez pas de réparer vous-mêmes les pièces électriques. Veuillez contacter notre SAV !

Si le vélo vibre ou s'il émet des bruits particuliers, veuillez-vous arrêter et contacter notre SAV.
Utilisez uniquement des pièces de marque pour toute pièce de rechange.

Ne changez aucune pièce du chargeur, de la batterie, du moteur ou autre.
Notre SAV vous aidera avec des pièces de rechange originales :

Schalow & Kroh GmbH
In der Fleute 72-74
42389 Wuppertal
Allemagne

E-Mail: service@ks-cycling.com

Possibilité de transport

Le porte-bagages du VAE supporte un poids maximum de 25kg. Le vélo n'est pas prévu pour l'installation de siège enfant, de remorque ou autres éléments de transport.

Collecte des déchets

Les batteries défectueuses peuvent nous être renvoyées ou elles peuvent être déposées gratuitement dans les endroits prévus à cet effet.

Sommaire

1. Selle / Tige de selle 10
   Position de la selle 11
   Tige de selle à chariot intégré 11

2. Pédales 12

3. Manivelles / Roulement de pédalier 13
   Manivelles 13
   Roulement de pédalier à cartouche (Boîtier de pédalier) 14

4. Changement de vitesse 15
   Dérailleur 15
   Levier de vitesse 16

5. Freins V-Brake 17

6. Centrage 18

7. Chargement de la batterie 19

8. Utilisation 21

9. Système de pliage 24

10. Batterie – Entretien et sécurité 28

11. Spécifications du VAE 29

Déclaration de conformité 27

1. Selle / Tige de selle

Position de la selle

La selle doit être montée de façon sûre et confortable.
Pour en régler la hauteur, posez le talon sur la pédale en position basse. Votre jambe doit être légèrement pliée et non tendue.

La selle peut également être orientée vers l'avant ou l'arrière.

Lorsque le pédalier est à l'horizontal, votre genou doit être directement au-dessus de l'axe de la pédale.

La selle ne doit pas appuyer sur l'entrejambe. Réglez-la de manière à ne pas vous faire mal.

Pour les enfants, vérifiez bien qu'ils puissent poser les deux pieds par terre

Tige de selle à chariot intégré

La selle est fixée à une attache de la tige de selle, généralement à l'aide d'une vis Allen M8 et d'une clé Allen de 6 (20nm).

Placez la selle dans la position souhaitée puis vissez les vis de serrage.

Une marque est gravée sur la tige de selle. Elle indique sa limite d'extension hors du cadre. Si vous dépassez cette limite, la tige de selle risque de se casser ou de plier, ce qui pourrait entraîner des blessures graves.

2. Pédales

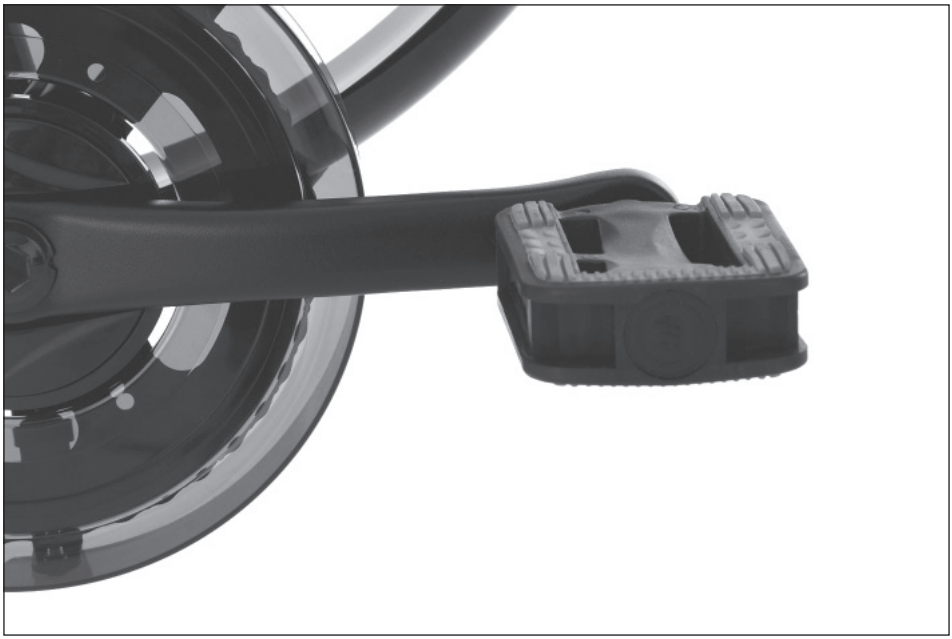

Notez bien qu‘il existe une pédale droite et une pédale gauche. Vous trouverez l‘indication sur l‘axe de la pédale: L pour gauche et R pour droite.

Gauche et droite sont indiqués en considérant que vous êtes assis sur le vélo.
La pédale de droite se visse dans le sens des aiguilles d‘une montre, comme une vis classique. La pédale de gauche, quant à elle, se visse dans le sens inverse des aiguilles d’une montre, aussi appelé filetage inversé.

N‘intervertissez jamais les pédales, vous abîmeriez le pas de vis.
N‘essayez jamais de visser les pédales en forçant! Si cela bloque, la pédale est certainement mal placée dans le pédalier. Replacez-la puis réessayez.
Les premiers tours de serrage s‘effectuent aisément à la main, ensuite avec un couple de serrage de 30 Nm.

Resserrez les pédales après les premiers kilomètres parcourus. Afin de pouvoir retirer facilement les pédales par la suite, nous recommandons de graisser légèrement les pas de vis avant de les installer.

3. Manivelles / Roulement de pédalier

Manivelles

Les manivelles se fixent sur l'axe du roulement (emmanchement carré ou autres), avec une vis de pédalier.

La vis de pédalier (couple de serrage 40 nm) est fixée avec une clé à douille de 14 ou une clé Allen de 8mm.

Contrôlez les vis de pédalier après quelques kilomètres, particulièrement si le pédalier est neuf.

Si la manivelle est mal vissée, elle frottera contre l'axe et l'usera. Il vous sera alors impossible de fixer correctement la manivelle, qui devra alors être changée.

Roulement de pédalier

Le boîtier de pédalier à cartouche a un roulement qui ne se règle pas et ne nécessite pas d'entretien particulier. Il est constitué d'une pièce se vissant dans le cadre du côté droit, et d'une cuvette pour le côté gauche.

Si le roulement craque, démontez-le et vérifiez-le.

Pour ce faire, munissez-vous d'une clé spéciale (pour vis à denture multiple). Faites tourner l'axe avec les doigts. Si vous sentez un accroc, le roulement est usé et doit être changé.

S'il n'y a pas d'accroc et que le roulement tourne de façon régulière, graissez simplement la pièce (couple de serrage 50 Nm).

Le craquement provenait probablement d'un défaut de graissage ou de serrage du roulement.

4. Changement de vitesse

Dérailleur arrière

En raison de son emplacement sur le vélo, le dérailleur arrière est particulièrement exposé pendant le transport. Il faut donc vérifier qu'il est encore bien en place.

Le dérailleur arrière doit être à la verticale, donc parallèle à l'axe vertical du vélo. Si ce n'est pas le cas, ne commencez pas les réglages. Contactez le fabriquant ou le fournisseur, pour savoir ce que vous devez faire.
Sur certains modèles, la patte de fixation du dérailleur peut être changée. Dans les autres cas, la pièce pourra éventuellement être redressée par un spécialiste.

Le fabriquant ou le fournisseur pourront vous fournir des explications complémentaires.

Si vous ne constatez pas de problème, vous pouvez commencer à régler le débattement du dérailleur. Les vis prévues à cet effet se situent, selon les modèles, sur le côté ou à l'arrière du dérailleur.

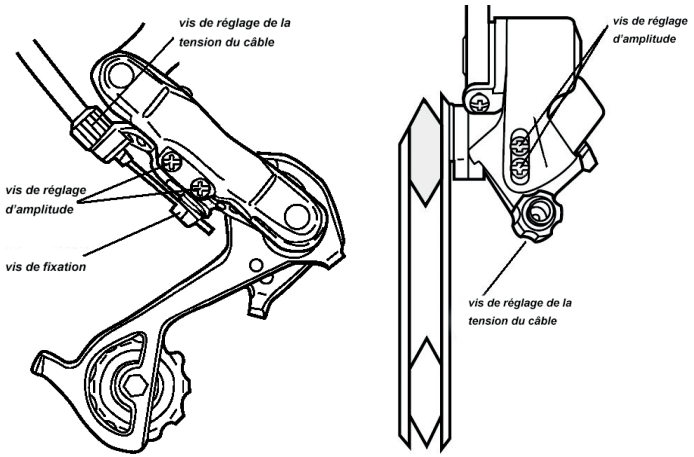

Une des vis règle la course du dérailleur vers le bas (et vers le cadre), l'autre la course du dérailleur vers le haut (et vers les rayons). Soyez particulièrement attentifs au réglage vers le haut et les rayons, et vérifiez-le régulièrement.

Si la chaîne saute et se coince dans les rayons, la transmission sera sévèrement endommagée, voire inutilisable.

Si le dérailleur n'a pas assez de marge de mouvement pour arriver sur le plus petit ou le plus grand pignon, soit les vis d'amplitude sont trop serrées, soit la tension du câble de vitesses est trop élevée. Il faudra alors desserrer la vis de fixation du câble de vitesses. Une fois le câble détendu, resserrez la vis de fixation (couple de serrage 5 –7 Nm) et vérifiez l'amplitude à nouveau.

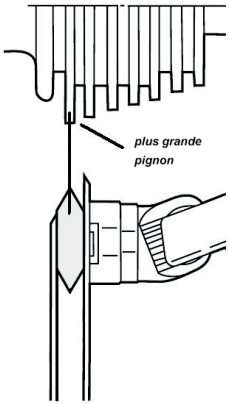

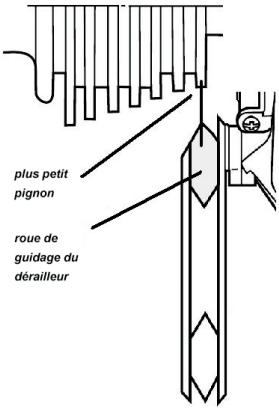

Si l'amplitude est bien réglée, la roue de guidage du dérailleur doit se trouver exactement sous le petit / grand pignon, selon le cas de figure.

Manette de vitesse

Poignée tournante

Comme son nom l'indique, la poignée tournante doit être tournée pour passer les vitesses. La partie intérieure, mobile de la poignée doit, pour cela, être tournée avec la main ou quelques doigts.

5. Freins V-Brake

Le câble de freins des V-Brake s'insère par la gauche. Pour cela, actionnez le frein et insérez le tube coudé en aluminium dans l'étrier.
Le câble de freins est fixé côté droit par une vis de serrage. Cette vis permet un réglage approximatif de la tension du câble.

Évitez de répéter cette opération trop souvent, cela endommagerait le câble.

Les patins doivent être réglés de manière à ce que toute leur surface soit en contact avec la jante lors du freinage.
Positionnez les patins de manière à ce qu'ils viennent prendre contact au centre du bord de la jante, et soient bien parallèles.
Les patins ne doivent surtout pas être trop hauts, sans quoi ils frotteraient sur le pneu et l'endommageraient.

Desserrez la vis du patin de frein et placez le patin de manière à ce que l'avant touche la jante, et que sa partie arrière soit à 1 mm de cette même jante. Cela évitera des crissements lors du freinage.

Pour desserrer la vis des patins, il vous faudra une clé Allen de 5 ou 6. Une fois la bonne position trouvée, resserrez la vis (Couple de serrage 8 Nm). Après avoir positionné les patins, vous pourrez retendre le câble de freins. Desserrez la vis de serrage d'un ou deux tours et retendez le câble. Tendez le câble jusqu'à ce que la distance entre les patins et la jante soit de 1 –2 mm. Resserrez ensuite la vis de serrage (Couple de serrage 6 –8 Nm).

Afin d'équilibrer des deux côtés la distance entre les patins et la jante, vous pouvez régler la tension des ressorts des étriers de freins à l'aide d'une vis de réglage. Serrez la vis de réglage pour augmenter la tension sur l'étrier dont le patin est près de la jante.

Si la tension est déjà élevée, vous pouvez bien entendu faire l'inverse, en desserrant la vis pour relâcher un peu le ressort.

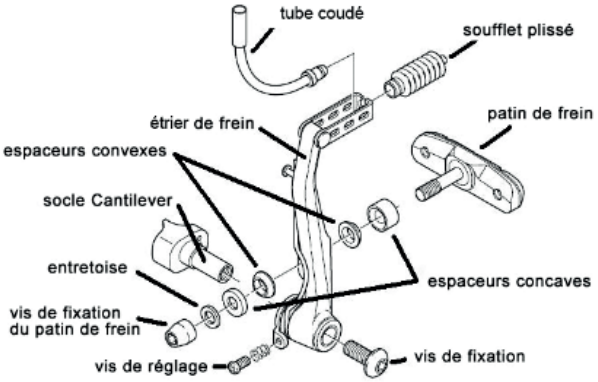

Pour assurer un potentiel de freinage optimal, les étriers de freins des V-Brake doivent être aussi parallèles (l'un par rapport à l'autre) que possible lorsqu'ils sont tirés.
Si ce n'est pas le cas, vous pouvez éventuellement échanger les espaceurs concaves au niveau des patins. Les espaceurs concaves ayant une épaisseur différente, cela permet d'adapter le V-Brake à la largeur de la jante. Respectez bien l'ordre et le sens de montage des espaceurs.
Une fois bien positionnés l'un par rapport à l'autre (voir schéma), ils formeront une sorte d'embout, sur lequel vous pourrez régler le patin de freins dans toutes les directions.

Si le frein est trop ouvert en haut (en forme de V), vérifiez que les plus épais des espaceurs concaves ne soit pas côté intérieur. Si c'est le cas, échangez-le avec l'espaceur plus étroit.

Si le frein est trop fermé en haut (en forme de A), placez l'espaceur le plus étroit côté intérieur. Notez bien que selon les types de freins, les mâchoires ne doivent pas toujours forcément être parallèles.

6. Centrage

Le principe du centrage est de tendre les rayons pour donner à la jante la forme voulue. La tension des rayons doit être réglée, c'est important pour la durabilité de la roue et des rayons eux-mêmes.

Pour régler la tension des rayons, il vous faudra une clé à rayons et idéalement un support de centrage de roue. De plus, l'alignement demande un peu d'expérience et de dextérité, c'est pourquoi il est préférable de le confier à un spécialiste.
Sur un vélo neuf, il est important d'effectuer le centrage, puis de le contrôler après 150 à 200km et de le rectifier si nécessaire. Même passé ce kilométrage, la tension des rayons devra être vérifiée régulièrement. Si les rayons ne sont pas tendus correctement, ils risquent de casser.

7. Chargement de la batterie

Chargez entièrement la batterie avant la première utilisation.
Chargez la batterie pendant 8 heures au minimum la première fois. La lampe de chargement passe au vert quand la batterie est chargée.

Pour une utilisation occasionnelle du VAE : rechargez la batterie au minimum une fois par semaine, que vous l'ayez utilisé ou non. Conservez la batterie dans un environnement sec et frais.

Stockage : si vous n'utilisez pas le VAE pendant une longue période, chargez-la batterie a environ 50%. Rechargez-le au moins une fois tous les 3 mois à 50%. Conservez la batterie dans un environnement sec et frais.

Cette procédure est indispensable pour que la batterie conserve son état optimal. Toute autre procédure peut endommager la batterie et/ou peut conduire à des performances insatisfaisantes qui ne seront pas couvertes par la garantie.

Chargement – Pas à pas

Chargeur

Le chargeur est prévu pour les batteries Li-Ion. La LED présente sur le chargeur vous tient constamment informé sur l'avancée du chargement de la batterie en un coup d'œil :

VERT (batterie pas encore branchée): chargeur prêt
ROUGE : en cours de chargement
VERT : chargement terminé

Spécificités du chargeur :
Input AC 100 V – 240 V ~
1.8 A max 47 – 63 Hz
Output 42.0 V / 2.0 A

Monter / Retirer la batterie

1. Eteindre la batterie en appuyant sur le bouton rouge (position o).

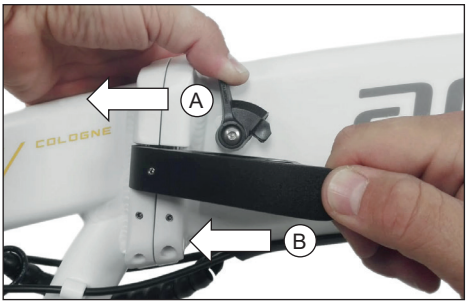

2. Ouvrir la sécurité de l'attache rapide (A) en direction de la selle et maintenir en position ouverte. Dans le même temps, ouvrir l'attache rapide (B) en direction de la selle et ouvrir le système de pliage du vélo.

La batterie est vérouillée dans le cadre du vélo.

Retirer la batterie:
• Insérer la clef dans la serrure puis tourner à gauche.
• Retirer la batterie en la maintenant entre le pince et l'index dans les deux creux prévus à cet effet, situés à droite et à gauche au-dessus de la serrure.

Monter la batterie:
• Insérer la batterie dans le cadre.
• Insérer la clef dans la serrure puis tourner à droite afin de verrouiller la batterie.
• Retirer la clef.

Akku laden

La batterie peut être rechargée soit lorsqu'elle est dans le vélo soit à l'extérieur:
• Relier la prise du chargeur à l'endroit prévu à cet effet sur la batterie.
• Brancher la prise du chargeur sur une prise secteur 100-230 V, 50-60 Hz.

Le chargement commence dans les 5 secondes. Le chargeur chauffe lors du chargement.

8. Compteur

Le VAE Adore Cologne analyse les efforts du conducteur et génère une assistance en se basant sur ces valeurs. L'assistance moteur s'active dès que vous commencez à pédaler. Un pédalage léger suffit, le VAE s'occupe du reste.

Le moteur dans le moyeu de la roue arrière (A) tire son énergie de la batterie (B). La tension de la batterie est régulée par un détecteur de mouvement des pédales (C) et au niveau de la commande grâce au compteur situé sur le guidon (D). L'assistance moteur peut être coupée au niveau de la poignée de frein (E) ou bien quand aucun mouvement de pédale n'est détecté.

Aperçu des fonctions du compteur

Le compteur **King Meter T320** propose les fonctions suivantes :

(1) Marche/Arrêt du VAE

(2) Augmenter le niveau d'assistance

(3) Diminuer le niveau d'assistance / Aide à la poussée

(4) Allumer/Eteindre l'éclairage

(5) Niveau d'assistance choisi

(6) Niveau de chargement de la batterie

Utilisation

Marche / Arrêt du VAE

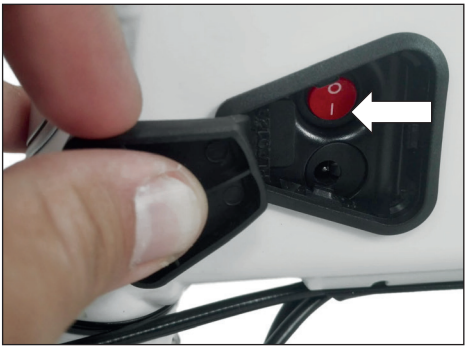

1. Allumer (ou éteindre) la batterie en actionnant le bouton rouge prévu à cet effet, situé sur le côté gauche du vélo, sous le cache noir. Mettre l'interrupteur rouge en position **I**.

2. Allumer (ou éteindre) le VAE en appuyant sur la touche On/Off (1) présente sur le compteur. Les LED indiquant le niveau de chargement de la batterie (6) s'allument et indiquent le niveau de chargement de la batterie.

Le VAE se coupe automatiquement lorsqu'il n'est pas utilisé pendant plus de 10 minutes.
Pour l'éteindre, il suffit de presser de nouveau la touche On/ Off (1).

Marche / Arrêt de l'aide à la poussée

L'aide à la poussée s'active lorsque vous appuyez de manière constante sur le bouton **– (3).** Le VAE roule alors à une vitesse constante de 6 km/h, jusqu'à ce que vous relâchiez la pression sur le bouton

Utilisez l'aide à la poussée uniquement pour pousser votre VAE et jamais lorsque vous roulez !

Choisir le niveau d‘assistance

Le niveau d’assistance est choisi en appuyant sur les touches **+ (2) ou – (3)**.

Lorsque le VAE est allumé, le niveau d’assistance se met automatiquement sur 1 / Faible.
En appuyant sur la touche **+ (2), vous augmentez le niveau d’assistance.**
Vous pouvez alors choisir entre les niveaux d’assistance suivant : 1 / Faible, 2-3 / Moyen, 4-5 / Haut.

L’assistance peut également être désactivée.

En appuyant sur la touche **- (3), vous diminuez le niveau d’assistance**.

1: Assistance faible pour rouler sur chemins plats sans dénivelé
2 – 3: Assistance moyenne prévue par ex. en zones rurales
4 – 5: Assistance maximale par exemple pour grimper sur les routes de montagne.

L’assistance peut également être désactivée.

Niveau de chargement de la batterie

Le niveau de chargement en temps réel de la batterie est indiqué par des LED (6). Lorsque la batterie est complètement chargée, les 4 LED sont allumées. Le nombre de LED allumées diminuent en fonction du déchargement de la batterie:

1 LED allumée:	10 % – 20 %
2 LED allumées:	30 % – 50 %
3 LED allumées:	50 % – 70 %
4 LED allumées:	70 % – 85 %
5 LED allumées:	85 % – 100 %

Lorsqu’une seule LED s‘allume, la batterie doit être rechargée !

9. Système de pliage

Vue d'ensemble du vélo lorsqu'il est plié.

Instructions pour déplier le vélo

1. Déplier le cadre du vélo

2. Verrouiller le système de pliage

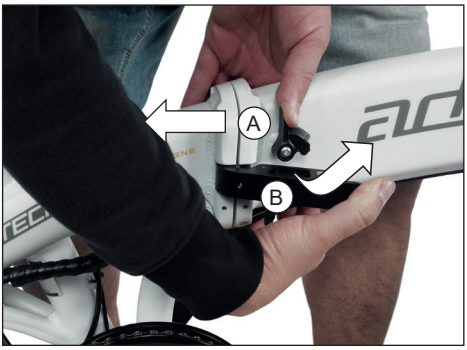

Ouvrir la sécurité de l'attache rapide (A) en direction de la selle et la maintenir en position ouverte. Puis fermer l'attache rapide (B) en direction du cadre et verrouiller ainsi le système de pliage.

3. Montage du guidon

Déplier le guidon vers le haut.

Vous devriez entendre un petit claquement. La sécurité de la potence s'enclenche. Vérifier si la potence est bien enclenchée.

4. Régler la hauteur du guidon

Ouvrir l’attache rapide.

Tirer le guidon vers le haut.

Refermer l’attache rapide du guidon, puis vérifier si celui-ci est bien fixé.

5. Orienter le guidon

Ouvrir l'attache rapide du guidon.

Régler l'inclinaison du guidon comme vous le souhaitez. Puis refermer l'attache rapide.

6. Déliage des pédales

A l'intérieur des pédales se trouve un système de pliage / dépliage. Appuyer celui-ci vers l'extérieur des pédales, en même temps déplier les pédales.

Pour replier le vélo, il suffit de suivre les étapes précédentes de 1 à 6 en commençant en ordre in-verse, c'est-à-dire de 6 à 1.

10. Batterie – Entretien et sécurité

Pendant le processus de chargement, la batterie peut être enlevée ou laissée dans le porte-bagage. N‘utilisez que le chargeur correspondant livré avec votre VAE pour charger la batterie.

L‘utilisation d‘un autre chargeur peut endommager la batterie et peut éventuellement conduire à des situations dangereuses qui ne sont pas couvertes par la garantie.

N‘utilisez pas le chargeur pour charger d‘autres batteries!

Assurez-vous que la tension du chargeur soit adaptée à la tension du réseau électrique local.

Reliez toujours l‘appareil à la batterie en premier et ensuite seulement au réseau électrique.

Assurez-vous que la batterie est bien éteinte avant de la mettre en charge.

Ne chargez la batterie que dans des endroits clos.

Chargez la batterie dans un environnement bien aéré, sec et frais.

L‘usage ou le stockage de la batterie par des températures particulièrement froides ou chaudes peut réduire la durée de vie et les performances de la batterie.

Rangez la batterie à température ambiante quand vous ne l‘utilisez pas.

N‘entreposez pas la batterie en extérieur.

Ne chargez pas la batterie exposée à la lumière directe du soleil.

Ne laissez pas la batterie en charge de façon permanente.

Retirez la batterie du chargeur dès qu‘elle est entièrement chargée.

Ne couvrez ni la batterie ni le chargeur pendant le processus de chargement.

Arrêtez le processus de chargement si la batterie surchauffe, dégage une odeur inhabituelle ou se comporte de façon inhabituelle.

Contactez votre vendeur pour la réparation.

N‘essayez pas d‘ouvrir ou de modifier la batterie ou le chargeur.

N‘exposez pas la batterie à l‘eau ou au feu. Ne court-circuitez pas la batterie.

Ne faites pas tomber la batterie.

11. Spécificités du Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Cadre	pliable 20“ en aluminium avec batterie intégrée
Hauteur de cadre	30 cm
Dimensions plié	75 x 80 x 40 cm
Mécanisme de pliage	Système de pliage avec mécanisme de sécurité
Moteur	SHENGYI DGWX2 36 V / 250 W sans balai à courant continu dans la roue arrière avec aide à la poussée intégrée
Batterie	Li-Ion, 36V / 8,7Ah, Capacité 313,2Wh, intégrée dans le cadre, verrouillable et transportable
Compteur	King Meter T320
Niveaux d‘assistance	5
Vitesse	25 km/h
Fourche	En acier 1 1/8“
Jeu de direction	pour fourche filetée
Potence	Télescopique en aluminium, réglable en hauteur
Guidon	En aluminium, orientable avec attache rapide
Moyeux	Arrière SHENGYI DGWX2 36V / 250W sans balai à courant continu, Avant moyeu plein
Jantes	Jantes en aluminium double paroi
Pneus	SCHWALBE Road Cruiser 20“ x 1,75“ (47-406) et technologie K-Guard anti-crevaison
Vitesses	Poignée tournante 6 vitesses
Dérailleur	SHIMANO Tourney
Manettes de vitesse	Poignée tournante SHIMANO RevoShift
Pignon	SHIMANO MF-TZ500 (28-14 dents)
Pédalier	En aluminium (plateau 46 dents)
Roulement de pédalier	à cartouche BSA68
Pédales	En résine, droite et gauche pliables
Porte-bagages	en aluminium avec clapet à ressort
Garde-boue	Plastique résistant
Selle	Selle Royal SR6007
Tige de selle	en aluminium à chariot Ø 34 mm
Fixation de selle	Anneau de fixation en aluminium avec attache rapide
Freins	V-Brakes en aluminium
Leviers de frein	en aluminium
Phare avant	SPANNINGA Brio 15 Lux LED avec réflecteur intégré, aux normes de circulation, fonctionne avec la batterie
Feu AR	SPANNINGA Vivo XE avec réflecteur intégré, fonctionne avec la batterie
Béquille	latérale en aluminium, réglable
Accessoires	Chargeur de batterie, réflecteurs, sonnette
Poids	environ 19,5 kg

GARANTIE

Le cadre et les composants du VAE sont garantis 2 ans sauf pièces d‘usure.

Au cours de ces 2 ans, la garantie comprend 500 cycles de chargement complets ou 70% de capacité restante réelle.
La batterie subit une usure naturelle du fait des cycles de charge / décharge et de son temps d’utilisation.
Une baisse de capacité de la batterie suite aux éléments cités précédemment n‘est pas couverte par la garantie légale.

Les défaillances liées à une usure normale ne sont PAS prises en charge dans la garantie.

Précisions: La garantie expire prématurément en cas d‘usage non conforme ou inadapté du produit ou bien en cas d’accident.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages dus à un non-respect de la notice d’utilisation.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages dus des modifications apportées sur le VAE.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages pour cause de force majeure.

EG – Konformitätserklärung, EC – Declaration of Conformity

Hersteller / manufacturer

Schalow & Kroh GmbH
In der Fleute 72-74
42389 Wuppertal

Allgemeine Bezeichnung des Produkts /
generell designation of the product:

Adore Pedelec Cologne

Funktion / function:

Elektromotorisch unterstütztes Fahrrad /
electric power assisted cycle
EPAC

Typenbezeichnungen / type designations: 125E / 126E

Modelljahr/ year: 2019

Der Hersteller erklärt hiermit ausdrücklich, dass die oben aufgeführten Produkte allen einschlägigen Bestimmungen der
Herewith the manufacturer explicitly declares, that the products listed above are conform to all relevant regulations of the
entsprechen.

Maschinenrichtlinie – 2006/42/EG – Machinery Directive
Elektromagnetische Verträglichkeit – 2004/108/EG –
Dir. Electromagnetic Compatibility (EMC)
Niederspannungsrichtlinie/ Low Voltage Directive (LVD) 2006/95/EC
RoHs 2011/65/EU

Angewandte technische Normen und Spezifikationen / applied technical standards and specifications:

ISO 4210
City- und Trekking-Fahrräder:
Sicherheitstechnische Anforderungen und Prüfverfahren / City and trekking bicycles - Safety requirements and test methods

Sicherheitstechnische Anforderungen und Prüfverfahren Pedelecs

EN 15194

Bevollmächtigte für technische Dokumentation / persons in charge of technical documentation

Pierre Steinhauer
Qualitätsmanager, CE Beauftragter

Wuppertal, April 2019

Schalow & Kroh GmbH
In der Fleute 72-74
42389 Wuppertal

Passeport vélo

Le passeport vélo peut être utilisé en cas de vol du vélo. Il peut être remis à la police et à l'assurance.
Merci de le remplir de manière complète dès l'achat du vélo et de le conserver.

N° de cadre* :

Marque / Modèle :

Type de vélo :

Taille des roues :

Couleur : Cadre Fourche Jantes

Dérailleur :

Nombre de vitesses :

Signes particuliers/
Equipement
complémentaire :

Adresse du propriétaire du vélo :

Adresse du vendeur : Date d'achat

KS CYCLING

Schalow & Kroh GmbH

In der Fleute 72-74, 42389 Wuppertal

Mail: service@ks-cycling.com

*se trouve sur le cadre